



Brives-Charensac le 16/09/2026

Monsieur CONDEMINÉ
Principal

A

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves
du collège A. FRANK – Brives Charensac

Objet : ELECTIONS des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration

Madame, Monsieur,

Le Principal

**Sébastien
CONDEMINÉ**

Téléphone
04 71 04 53 00
Mél. ce.0430917n
@ac-clermont.fr
Site internet
<https://collège-brives-charensac.fr/>

11, Rue de Corsac
43700
Brives-Charensac

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur l'existence du **conseil d'administration** dont je souhaite vous rappeler la composition et les compétences.

Le conseil d'administration est l'organe décisionnel de l'établissement. Il adopte le projet d'établissement, le budget et le règlement intérieur. Il donne son accord sur le programme de l'association sportive, sur les principes du dialogue avec les parents d'élèves, il délibère sur les questions relatives à l'hygiène, la santé, la sécurité. Il donne son avis sur les principes de choix des manuels et outils pédagogiques, sur la création d'options et de sections, sur les voyages et les sorties scolaires, etc.

Cette instance est composée de 30 membres répartis ainsi :

PARENTS d'ELEVES	7 parents d'élèves (7 titulaires et 7 suppléants)	7
ELEVES	3 élèves (3 titulaires et 3 suppléants)	3
PERSONNEL ENSEIGNANT et d'EDUCATION	7 professeurs ou A.E.D (7 suppléants)	7
PERSONNEL ATOS (personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service)	3 personnels ATOS (3 suppléants)	3
MEMBRES de DROIT	5 membres de droit (principal – – secrétaire général - CPE et directeur adjoint SEGPA)	5
	4 représentants des Collectivités territoriales (2 représentants de la commune de rattachement, 1 représentant du département) Pour info : 1 représentant intercommunalité sans voix délibérative	3
MEMBRES DESIGNES	1 personnalité qualifiée	1

Rôle des représentants de parents d'élèves : Les parents d'élèves élus au conseil d'administration sont membres à part entière de ces instances participatives : ils ont voix délibérative

Participer au conseil d'administration prend peu de temps et vous donne les moyens d'être actif au sein du collège dans lequel votre enfant construit son avenir.

Memento élections des représentants des parents d'élèves

Quand ? Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration ont lieu le **vendredi 09 octobre 2026** Le vote par correspondance est possible, jusqu'au jour du scrutin.

Qui peut voter et se présenter ? Chaque parent d'un enfant, quelle que soit sa situation (marié ou non, séparé, divorcé...) est électeur, et éligible, à ces élections (sauf certains cas d'inéligibilité).

Quel mode de scrutin ? L'élection a lieu au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Chaque liste doit comporter au moins deux noms de candidat et, au plus, le double du nombre de sièges à pourvoir.

Recensement des candidatures

Depuis plusieurs années, une seule liste constituée par les candidatures individuelles est établie.

Vous souhaitez présenter votre candidature au conseil d'administration lors de l'élection du 09 octobre 2026, je vous remercie de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous et de le déposer par l'intermédiaire de votre enfant au secrétariat du collège au plus tard le vendredi 25 septembre 2026, délai de rigueur.

Les numéros de téléphone seront transmis à l'ensemble des parents candidats afin de faciliter la constitution des listes éventuelles.

Pour vous permettre d'appréhender le rôle des parents au conseil d'administration et de répondre à vos questions, une réunion d'information aura lieu au collège :

Le lundi 28 septembre 2026 – 18h00 en salle de permanence (rez de chaussée)

Je reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'attente de vous recevoir,

Je vous prie d'agréer, Madame Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal



À remettre pour le vendredi 25 septembre 2026 délai de rigueur

(en la faisant remettre par votre enfant au secrétariat de l'établissement)

Je, soussigné(e)

Père – Mère – Tuteur (rayer la mention inutile) de l'enfant

.....

Scolarisé(e) en classe de

- Présente ma candidature à l'élection des représentants des parents d'élèves au **Conseil d'Administration** du Collège Anne Frank au titre de l'année scolaire 2026-2027 :

☐ OUI

☐ NON

- Votre N° de téléphone (si vous avez coché une case « oui ») :
(Ce numéro sera communiqué aux autres parents souhaitant participer aux conseils d'administration afin de faciliter la constitution des listes éventuelles)

Date et signature